

7EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2009

REUNION DES 14 ET 15 DECEMBRE

**REPONSE A LA QUESTION ORALE posée par
Monsieur François DOMINICI
- GROUPE « LA CORSE DANS LA REPUBLIQUE » -**

Objet : Reversement de la TIPP au titre des 26 points ; différence entre les montants prévus par la Loi de Finances de 2009, le projet de Loi de Finances pour 2010 et les montants alloués à la CTC.

Monsieur le Conseiller,

Les éléments que vous reprenez dans votre question orale sont exacts. En effet, lors de la construction du Budget Primitif 2009 de la Collectivité, les jaunes budgétaires indiquaient en page 132 dans l'annexe consacrée à la Collectivité Territoriale de Corse que le reversement prévisionnel d'une fraction du produit de la TIPP mis à la consommation en Corse s'élevait à 39,177 M€. C'est ce chiffre qui avait été repris au BP 2009.

Les bleus budgétaires, à l'appui de la loi de finances pour l'exercice 2009, indiquaient également que le reversement de TIPP à la Corse était de 43,697 M€ puisque, comme vous l'avez précisé, les deux conseils généraux touchent un peu plus de 2 M€ de TIPP chacun.

Au cours de l'année 2009, par arrêté attributif du préfet en date du 9 avril 2009, nous avons appris que la somme qui nous était allouée serait finalement de 35 200 599,46 €, somme qui est calculée sur la base de la TIPP perçue par la direction régionale des douanes et droits indirects l'année (n-1) et susceptible d'ajustements au titre de l'année antérieure.

Chaque année les prévisions budgétaires de la Collectivité s'appuient, comme il se doit, sur les jaunes budgétaires annexés au projet de loi de finances de l'exercice à venir.

Pour 2010, dans le projet de loi de finances, 40,697 M€ sont prévus au titre du reversement de TIPP pour les 3 collectivités. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle lors du DOB pour l'exercice 2010 et dans ce projet de budget primitif, il a été décidé de reconduire pour la Collectivité le même montant que celui perçu l'an dernier.

La question que nous sommes en droit de nous poser est : est-ce que la consommation de carburants a diminué sur le territoire corse en 2009 alors même que l'île a connu un nouveau record de fréquentation ? Les statistiques mensuelles que nous envoie la direction régionale des douanes montrent au contraire une forte progression.

Je relaierai les préoccupations de notre Assemblée en demandant à l'Etat justifications et explications à ce sujet.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance ainsi qu'à l'Assemblée de Corse.

* *

*